SUD TERRITOIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 12/04/2018
Reçu en préfecture le 12/04/2018
Affiché le
ID : 090-249000241-20180405-2018_03_14A-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-huit, le 05 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires et membre suppléant** Chantal MENIGOT.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 26 mars	Le 26 mars	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	31

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Pierre VALLAT est désigné.

2018-03-14A Budget annexe Pôle touristique de Brebotte – Compte administratif 2017
Rapporteur : Denis BANDELIER

Le Président présente le Compte Administratif 2017 du budget annexe Pôle touristique de Brebotte. Le budget est présenté en valeurs H.T.

Envoyé en préfecture le 12/04/2018
Reçu en préfecture le 12/04/2018
Affiché le
ID : 090-249000241-20180405-2018_03_14A-BF

A la section de fonctionnement :

- 63.51 € de dépenses
- 500.00 € de recettes

soit un excédent fin 2017 de **436.49 €** en fonctionnement.

A la section d' investissement :

- 79 734.00 € de dépenses
- 0 € en recettes

soit un déficit fin 2017 de **79 734.00 €** en investissement.

Restes à réaliser en recettes : 236 500 € correspondant à 100 000 € de DETR, 83 800 € de CADD (Région BFC) et 52 700 € du Département du territoire de Belfort.

Le Conseil Communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de valider le Compte Administratif 2017 du Budget annexe Pôle touristique Brebotte.**

Annexe : Vue d'ensemble CA

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur. **Et publication ou notification le** 12 AVR. 2018 Le Président, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE Le Président Christian RAYOT	**Le Président,** COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE Le Président Christian RAYOT

Envoyé en préfecture le 12/04/2018
Reçu en préfecture le 12/04/2018
Affiché le
ID : 090-249000241-20180405-2018_03_14A-BF

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le PRESIDENT,
A Delle-Cedex, le 05/04/2018
Le PRESIDENT,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Delle-Cedex, le 05/04/2018

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 41
Nombre de membres présents : 27
Nombre de suffrages exprimés : 31
VOTES : Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 26/03/2018

Jacques ALEXANDRE	
Denis BANDELIER	
Martine BENJAMAA	
Josette BESSE	
Jacques BOUQUENEUR	
Jean-Claude BOUROUH	
Anissa BRIKH	
Laurent BROCHET	
Claude BRUCKERT	
Roland DAMOTTE	
Jacques DEAS	
Christine DEL PIE	
Monique DINET	

Envoyé en préfecture le 12/04/2018
Reçu en préfecture le 12/04/2018
Affiché le
ID : 090-249000241-20180405-2018_03_14A-BF

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Patrice DUMORTIER	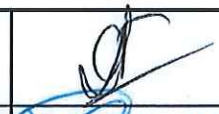
Jean-Jacques DUPREZ	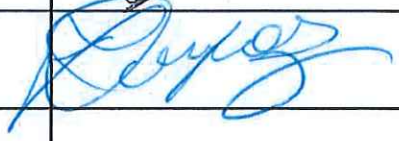
Gérard FESSELET	
Joseph FLEURY	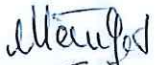
Daniel FRERY	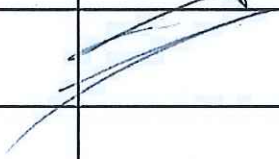
Sophie GUYON	
André HELLE	
Jean-Louis HOTTLET	
Fatima KHELIFI	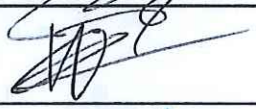
Marie-Lise LHOMET	
Bernard LIAIS	
Jean LOCATELLI	
Thierry MARCJAN	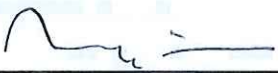
Emmanuelle MARLIN	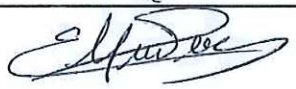
Didier MATHIEU	
Robert NATALE	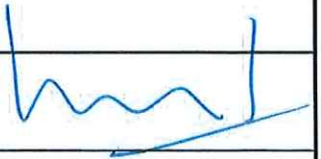
Pierre OSER	

Envoyé en préfecture le 12/04/2018
Reçu en préfecture le 12/04/2018
Affiché le
ID : 090-249000241-20180405-2018_03_14A-BF

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Cédric PERRIN	
Jean RACINE	
Frédéric ROUSSE	
Roger SCHERRER	
Claude SCHWANDER	
Bernard TENAILLON	
Jean-Claude TOURNIER	
Dominique TRELA	
Pierre VALLAT	
Bernard VIATTE	

Certifié exécutoire par le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Delle, le .....

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Envoyé en préfecture le 12/04/2018
Reçu en préfecture le 12/04/2018
Affiché le
ID : 090-249000241-20180405-2018_03_14A-BF

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Pôle touristique Brebotte (60002) CA 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	63,51	G	500,00
	Section d'investissement	B	79 734,00	H	0,00
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	(si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)		79 797,51 = A+B+C+D		500,00 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	236 500,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018		0,00 = E+F		236 500,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		63,51 = A+C+E		500,00 = G+I+K
	Section d'investissement		79 734,00 = B+D+F		236 500,00 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		79 797,51 = A+B+C+D+E+F		237 000,00 = G+H+I+J+K+L

Envoyé en préfecture le 12/04/2018
Reçu en préfecture le 12/04/2018
Affiché le
ID : 090-249000241-20180405-2018_03_14A-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

VUE D'ENSEMBLE — A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé		Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	**0,00**	K	**0,00**
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	**0,00**	L	**236 500,00**
13	Subventions d'investissement		0,00		236 500,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).